



# RAPPORT FINAL

---

Bilan des émissions  
de gaz à effet de serre  
sur l'année 2023.

**11 OCTOBRE 2024**

---

Institut Arnault Tzanck SLV

PASSERON SEITRE Julien - Référent  
bâtiments durables et intelligents



**ARNAULT  
TZANCK**  
SAINT-LAURENT DU VAR

## SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE LA MISSION.....	3
1.	CONTEXTE GENERAL.....	3
2.	METHODE UTILISEE .....	4
II.	CADRAGE DE L'ETUDE .....	5
1.	PRESENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITES.....	5
2.	DONNEES ADMINISTRATIVES .....	6
3.	PERIMETRE DE L'ETUDE.....	6
III.	DONNEES EXPLOITEES .....	8
1.	CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DES BATIMENTS.....	8
2.	CONSOMMATION DES VEHICULES.....	8
3.	EMISSIONS FUGITIVES DE GAZ REFRIGERANTS.....	8
4.	ACHATS DE PRODUITS ET SERVICES .....	9
5.	QUANTITE DE DECHETS PRODUITS .....	9
6.	DEPLACEMENT DES PATIENTS.....	9
7.	DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL.....	10
IV.	RESULTATS.....	11
V.	COMPARAISON 2013-2016-2019-2023 SCOPES 1 ET 2 .....	12
1.	EVOLUTION DES EMISSIONS DE CO2.....	12
2.	ANALYSE DES EVOLUTIONS ENTRE 2019 ET 2023 .....	12
VI.	FORMAT DE RESTITUTION REGLEMENTAIRE .....	14
VII.	ANNEXES.....	15
1.	Tableau de données finales (partie 1).....	15
2.	Tableau de données finales (partie 2).....	16
3.	Annexe contacts internes + hypothèses/commentaires (Partie 1).....	17
4.	Annexe contacts internes + hypothèses/commentaires (Partie 2).....	18

## I. PRESENTATION DE LA MISSION

### 1. CONTEXTE GENERAL

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) en France sont un enjeu central dans la lutte contre le changement climatique, avec des impacts environnementaux, économiques et sociaux majeurs. Le pays s'est engagé à réduire drastiquement ses émissions dans le cadre de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et de l'Accord de Paris, visant la neutralité carbone d'ici 2050. Les principales sources d'émissions incluent les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie et de l'agriculture. La réduction des émissions de GES est impérative pour atténuer les risques climatiques, déjà visibles à travers des phénomènes comme les vagues de chaleur et les inondations. Les entreprises et les collectivités doivent mettre en place des stratégies pour limiter leur impact, notamment par la transition énergétique, l'efficacité énergétique et l'innovation technologique. De plus, l'anticipation des futures réglementations, comme la tarification du carbone, et les attentes des consommateurs en matière de responsabilité environnementale renforcent la nécessité de réduire ces émissions.

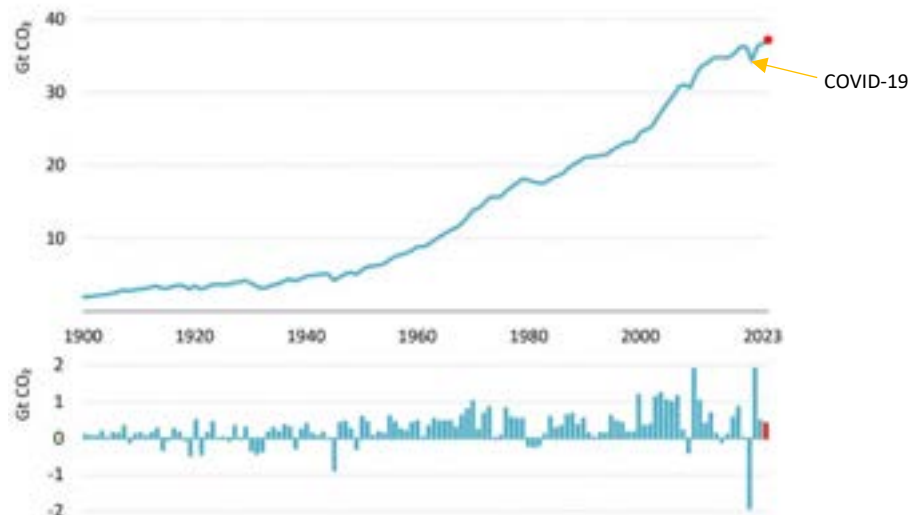


Figure 1 - Emissions mondiales de CO2 1900-2023 (en Gt CO2)

C'est dans ce contexte que la France a réaffirmé son engagement dans la lutte contre le changement climatique, notamment à travers la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et les engagements pris lors de l'Accord de Paris. L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, dite "Loi Grenelle II", impose la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour :

- Les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes (250 dans les DOM),
- Les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
- Les autres personnes morales de droit public employant plus de 250 personnes.

Depuis, la réglementation a évolué, avec la Stratégie nationale bas-carbone et de nouvelles obligations pour certaines entreprises et secteurs dans le cadre de la transition énergétique. Ces bilans sont aujourd'hui cruciaux pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés à l'horizon 2050.

## 2. METHODE UTILISEE

Pour réaliser ce bilan des émissions de gaz à effet de serre, nous utiliserons la Base Empreinte® publié par l'ADEME. Celle-ci répertorie les différents facteurs d'émissions pour différents types d'activité.

Nous utiliserons également le Guide Sectoriel – 2019, mise à jour de l'édition 2013, pour les établissements sanitaires et médico-sociaux édité par l'ADEME.

Chaque donnée d'activité est multipliée par le facteur d'émission correspondant afin d'obtenir les émissions de GES en kg équivalent CO<sub>2</sub>.



Ces émissions sont ensuite sommées pour obtenir le bilan des émissions.

Les objectifs du bilan des émissions de gaz à effet de serre sont :

- D'aboutir à une évaluation des émissions directes de GES, produites par les sources, fixes et mobiles, nécessaires aux activités de la personne morale, les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaires aux activités de la personne morale, ainsi que tout autre émissions indirectes allant de l'achat de produits nécessaire au bon fonctionnement de l'Institut, la gestion des déchets produit par celui-ci, les déplacement des professionnels, mais aussi des patients, et plus encore,
- De hiérarchiser le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources,
- D'apprécier la dépendance des activités de l'entité à la consommation des énergies fossiles et d'en déduire sa vulnérabilité économique,
- De fournir des pistes d'orientations stratégiques conçues pour nourrir un plan d'actions à court et moyen terme afin de réduire ces émissions,
- De sensibiliser le personnel au changement climatique et à l'intérêt de mettre en place le plan d'actions,
- De pouvoir comparer l'évolution de nos émissions de GES par rapport aux précédentes années.

## II. CADRAGE DE L'ETUDE

### 1. PRESENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITES

L'entité étudiée est l'Institut Arnault Tzanck de Saint-Laurent-du-Var (SIREN : 782 634 778).

L'Institut Arnault Tzanck est spécialisé dans le secteur de la santé (centre médico-chirurgical et hémodialyse).

Les différents bâtiments sont les suivants :



Figure 2 - Implantation du site Arnault Tzanck SLV

Cette étude se portera principalement sur les bâtiments CMC1, CMC2, CMC3 et CMS. Les surfaces sont fournies par le document servant à la réalisation du décret tertiaire.

Périmètre	2023
Nombre de bâtiments	4
Effectif moyen	630
Surfaces des bâtiments	CMC1 : 5 881 m <sup>2</sup>
	CMC2 : 6 485 m <sup>2</sup>
	CMC3 : 3 884 m <sup>2</sup>
	CMS : 3 274 m <sup>2</sup>
Nombre de véhicules	10 (6 essence + 4 diesel)

Figure 3 - Périmètre d'étude

## 2. DONNEES ADMINISTRATIVES

Données	Entreprise
Raison sociale	Les amis de la transfusion
Code SIREN	782 634 778
Code NAF	8610Z
Adresse	231 Avenue du docteur Maurice Donat 06700 Saint-Laurent-Du-Var
Approche retenue	Contrôle opérationnel
Forme juridique	Association déclarée
Description sommaire de l'activité	Activité hospitalière

Figure 4 - Tableau de données administratives

## 3. PERIMETRE DE L'ETUDE

### A. PERIMETRE ORGANISATIONNEL RETENU

La norme ISO 14064-1 décrit deux modes de consolidations permettant de déterminer le périmètre organisationnel :

- L'approche « part du capital » : l'organisation consolide les émissions des biens et des activités à hauteur de sa prise de participation dans ces derniers
- L'approche « contrôle » :
  - o Financier : l'organisation consolide 100% des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle financier,
  - o Opérationnel : l'organisation consolide 100% des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel (c'est-à-dire qu'elle exploite).

La méthode du ministère retient l'approche « contrôle », restreinte aux seuls établissements identifiés sous le numéro SIREN de la personne morale, autre qu'une collectivité, devant réaliser son bilan d'émissions de GES.

Ainsi, le périmètre organisationnel de cette personne morale intègre, pour la totalité des établissements identifiés sous son numéro de SIREN, l'ensemble des biens et activités qu'elle contrôle, et les émissions associées devront ainsi être consolidées.

Cette personne morale précise que le mode de contrôle retenu est « financier » ou « opérationnel » et décline ce choix dans la détermination de son périmètre opérationnel.

L'approche retenue pour ce bilan de gaz à effet de serre est « contrôle opérationnel ».

## B. DESCRIPTION DU PERIMETRE OPERATIONNEL RETENU

Les résultats du BEGES permettent de connaître les émissions de gaz à effet de serre engendrées par l'activité de l'entité, soit directement, soit indirectement.

La méthode Bilan Carbone® répartit les émissions en trois catégories, aussi appelées « scopes ». Initialement seul les scopes 1 et 2 étaient à réaliser, mais aujourd'hui la réalisation des 3 scopes devient obligatoire. Une attention particulière sera portée sur la comparaison des scopes 1 et 2 par rapport au précédent BEGES de l'entité afin de voir l'évolution carbone de celle-ci. Le scope 3, quant à lui, servira de base pour les prochaines années et établir un plan d'action pour œuvrer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein de l'Institut Arnault Tzanck.

Scopes / Catégories	Postes d'émission	Exemples de sources d'émission
Scope 1 : Emissions directes de GES	1 Sources fixes à combustion (chauffage gaz)	Chaufferies
	2 Sources mobiles à moteur thermique	Flotte de véhicules
	3 Procédés hors énergie	Non concernés
	4 Emissions directes fuytives	Fuites de fluides frigorigènes
	5 Biomasse (sois et forêts)	Non concernés
Scope 2 : Emissions indirectes - énergie	6 Electricité	Consommation électrique des bâtiments
	7 Vapeur, chaleur ou froid	Réseau de chaleur
Scope 3 : Autres émissions indirectes	8 Emissions liées à l'énergie non incluse dans les scopes 1 et 2	Extraction, production et transport des combustibles consommés
	9 Achats de produits et de services	Achat de service pour la santé humaine/Impressions papier/Nourriture/Consommable de bureau/etc.
	10 Immobilisation des biens	Non concernés
	11 Déchets	OM/Dauph/Emballages
	12 Transport de marchandise amont	Non concernés
	13 Déplacements professionnels	Non concernés
	14 Actifs en leasing amont	Non concernés
	15 Investissements	Non concernés
	16 Déplacement des visiteurs, patients et fournisseurs	Voiture (Ambulance/Taxi)/Bus/2 roues/etc.
	17 Transport des marchandises aval	Non concernés
	18 Utilisation des produits vendus	Non concernés
	19 Fin de vie des produits vendus	Non concernés
	20 Franchise aval	Non concernés
	21 Leasing aval	Non concernés
	22 Déplacements Domicile-Travail	Voiture/Bus/2 roues/etc.
	23 Autres émissions indirectes	Non concernés

Figure 5 - Présentation des 3 scopes

## C. ANNEE DE REPORTING

L'année de reporting de ce BEGES est l'année 2023. Les précédentes années de référence sont 2013, 2016 et 2019.

### III. DONNEES EXPLOITEES

#### 1. CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DES BATIMENTS

Les données des consommations énergétiques sont issues des factures des fournisseurs.

Energie	2013	2016	2019	2023	Evolution 2019-2023
Consommation d'électricité (kWh)	5 751 000	5 656 631	6 202 812	5 628 697	-9,26%
Consommation de gaz (kWh PCS)	3 588 630	3 214 494	3 439 673	3 226 000	-6,21%
Consommation de fioul (kWh)	-	-	23 254	12 840	-44,78%

Figure 6 - Consommations bâtiments

#### 2. CONSOMMATION DES VEHICULES

La quantité de litres de carburants consommés par les véhicules détenus/loués par l'Institut Arnault Tzanck sont les suivantes :

Carburant	2013	2016	2019	2023	Evolution 2019-2023
Litres consommés	1070	778	8 314	9 427	+13,39%

Figure 7 - Evolution de la consommation d'essence

Détail des consommations de carburant pour 2019 :

Carburant	Litres consommés
Gazole	1 952
Essence	7 475
<b>Total</b>	<b>9 427</b>

Figure 8 - Détail consommation d'essence

#### 3. EMISSIONS FUGITIVES DE GAZ REFRIGERANTS

Les quantités de fuites de fluides frigorigènes ont été saisies à la base des éléments fournis par les fournisseurs.

Kg de fluide rechargé	2013	2016	2019	2023
R407c	1	-	25	-
R410a	82	-	-	15,75
R404a	-	1	1	20
R134a	-	-	2	6,7
R449a	-	-	4	15,1
R-32	-	-	-	2

Figure 9 - Consommation de fluides frigorigènes

## 4. ACHATS DE PRODUITS ET SERVICES

Les émissions liées à l'impression papier sont directement fournies par un rapport mensuel du service informatique.

La quantité d'euros dépensés dans des médicaments en provenance de l'Europe a été fournie par le service comptabilité.

La quantité de repas effectués en cuisine pour le personnel ainsi que pour les patients a été donnée par le prestataire de restauration Elior.

	Quantité
Impressions papier	38 579,5 kg éq. CO2 (données fournies par un rapport du service informatique)
Médicaments	2 416 367 €
Repas moyen (employés + patients)	180 950 repas

Figure 10 - Données achats de produits et services

## 5. QUANTITE DE DECHETS PRODUITS

Les données de tonnage sont directement fournies par Véolia, qui s'occupe de la gestion des déchets de l'Institut Arnauld Tzanck.

Type de déchets	Emballages	OM	DASRI	Emissions évitées (données véolia)
Quantité (tonnes)	24,7	222,6	199,6	64 eq. Tonnes de CO2

Figure 11 - Quantité de déchets produits

## 6. DEPLACEMENT DES PATIENTS

Ces données ont été faite à partir d'échantillons de patients au cours de l'année 2023, afin de déterminer une moyenne et généraliser sur l'ensemble des patients.

Type de soins	Ambu CMC2	Ambu CMS	Urgences	FIDES	Hospit ESPIC	Hospit OQN	Dialyses	Externe OQN	Total
Moyenne distance (km) des patients vers l'IAT	11,3	10,3	3,8	17,5	19,6	17,8	15,4	13,2	
Nb de patients en 2023	6 566	7 427	15 071	12 410	3 630	7 522	35 501	3 138	91 265
Distance parcouru sur 2023	148 391,6	152 996,2	114 539,6	434 350,0	142 296,0	267 783,2	1 093 430,8	82 843,2	2 436 630,6

Figure 12 - Nombre de patients + kilométrages

Sources : Developpement-durable.gouv.fr

Essence	Diesel	Electrique
46%	50%	4%

Figure 13 - Type de moteurs des patients

## RAPPORT FINAL - BEGES

Voiture	Essence	Diesel	Electrique
Distance en km	1 120 850,1	1 218 315,3	97 465,2

Figure 14 - Distances parcourues par les patients en fonction des types de moteurs

### 7. DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Suite à un sondage interne, les données suivantes sont ressorties :

moyenne d'aller-retour par employés par semaine	Distance moyenne en km
5,205479452	24,8

Figure 15 - Moyenne distance + nb d'allers-retours

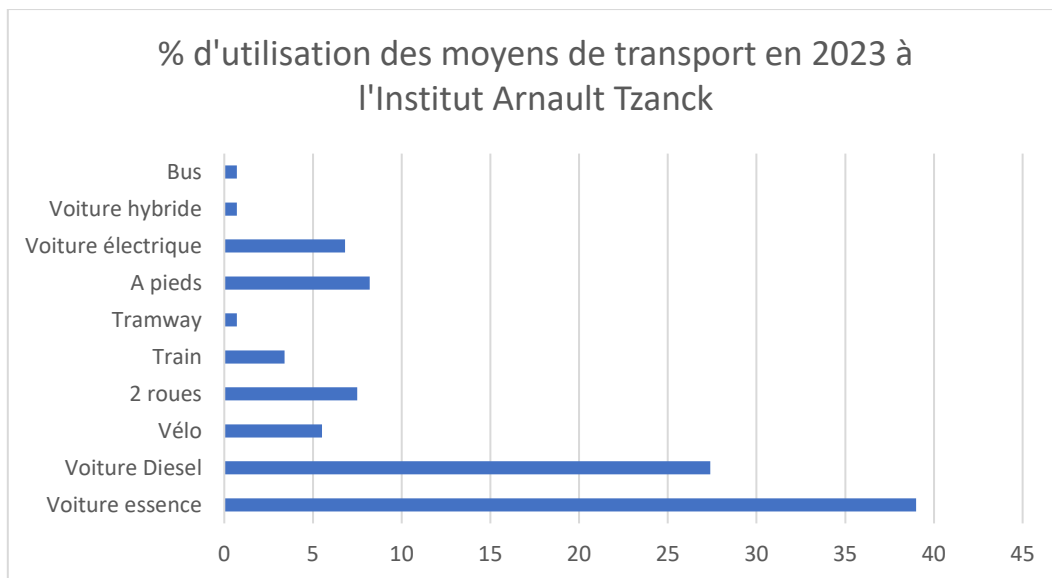


Figure 16 - Graphique types de moyens de transports utilisés

Type de véhicule	Voiture essence	Voiture Diesel	Vélo	2 roues	Train	Tramway	A pieds	Voiture électrique	Voiture hybride	Bus	Total
% d'utilisation en 2023 à Tzanck	29	27,4	5,5	7,5	3,4	0,7	8,2	6,8	0,7	0,7	100
Nb de kilomètres parcourus sur 2023	1 279 071,4	898 625,7	180 381,9	245 975,3	111 508,8	22 957,7	288 933,0	223 017,6	22 957,7	22 957,7	3 276 390,7

Figure 17 - Nb de kilomètres parcourus par type de moyens de transports

## IV. RESULTATS

Les résultats de ce bilan de GES est le suivant pour les différents postes abordés :

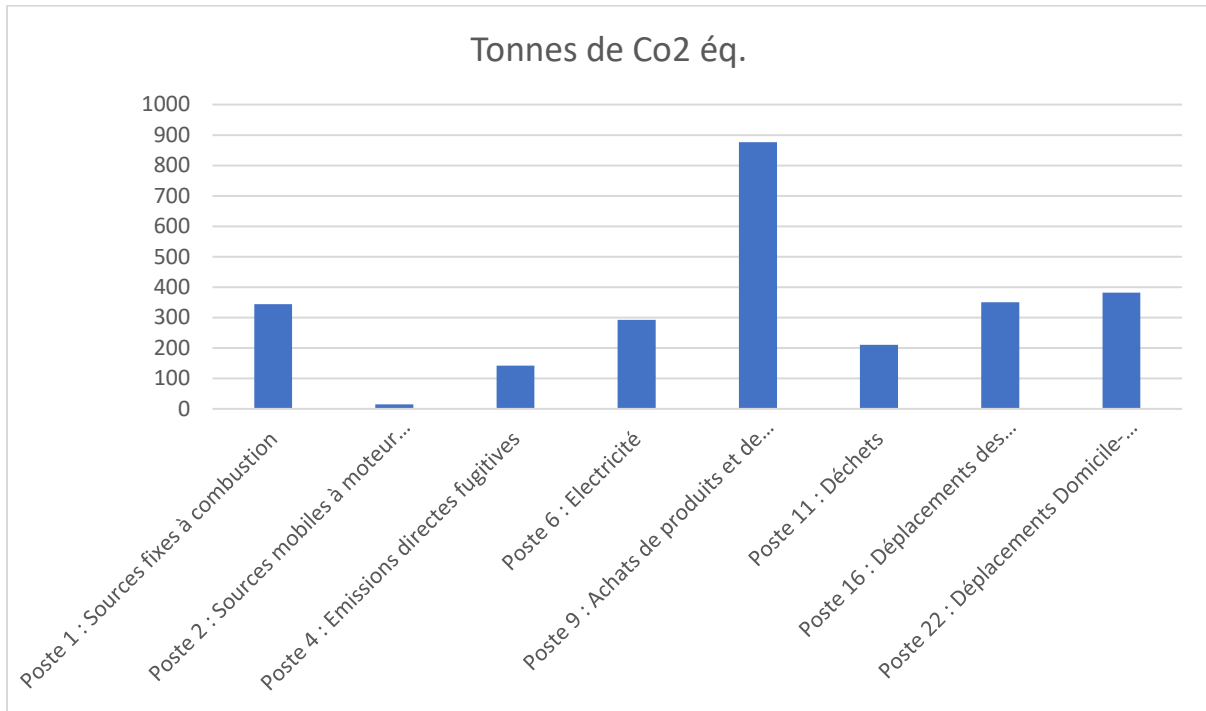


Figure 18 - Graphique émissions par postes



Figure 19 - Graphique du % des émissions par postes

Au total, l'Institut Arnault Tzanck a produit **2 609.9 tonnes de CO2 équivalent** sur les postes étudiés au cours de l'année 2023.

Récapitulatif CO2	Emissions	
	t CO2 eq.	Relatives
Emissions associées aux consommations énergétiques	636,6	24,4%
Dont consommation gaz	340,0	13,0%
Dont consommation d'électricité	292,7	11,2%
Dont consommation de fioul	3,9	0,1%
Emissions associées aux fuites de fluides frigorigènes	142,0	5,4%
Emissions associées à l'achat de carburant	14,3	0,5%
Emissions associées à l'achat de produits et services	874,5	33,5%
Dont eau potable	6,1	0,2%
Dont impression papier	38,6	1,5%
Dont médicaments	459,0	17,6%
Dont la nourriture employés + patients	369,1	14,1%
Dont mails	1,6	0,1%
Emissions associées aux traitements de déchets	210,8	8,1%
Emissions associées aux déplacements des patients	350,0	13,4%
Emissions associées aux déplacements Domicile-Travail	381,7	14,6%
<b>Total</b>	<b>2 609,9</b>	<b>100,0%</b>

Figure 20 - Emissions relatives par postes

La prise en compte des différents postes du scope 3 impliquent une forte augmentation des émissions carbonées de l'Institut.

## V. COMPARAISON 2013-2016-2019-2023 SCOPES 1 ET 2

### 1. EVOLUTION DES EMISSIONS DE CO2

Récapitulatif t CO2 éq.	2013	2016	2019	2023	Evolution 2019-2023
Scope 1 et 2	1373	1174	1222	792,9	-35%
Scope 3	-	-	-	1817	-
<b>Total</b>	<b>1373</b>	<b>1174</b>	<b>1222</b>	<b>2609,9</b>	<b>+ 113%</b>

Figure 21 - Evolution des émissions par scopes

### 2. ANALYSE DES EVOLUTIONS ENTRE 2019 ET 2023

#### A. Evolution du périmètre opérationnel :

	2013	2016	2019	2023	Evolution 2019-2023
Nombre de sites	4	4	4	4	Inchangé
Effectif	576	535	601	630	+ 4,83 %
Surface totale exploitée	21 053 m <sup>2</sup>	21 053 m <sup>2</sup>	18 252 m <sup>2</sup>	19 524 m <sup>2</sup>	+ 6,97 %
Nombre de véhicules	1	1	12	10	- 16,67 %
Prise en compte du scope 3	non	non	non	oui	Modification

Figure 22 - Evolution périmètre opérationnel

## B. Evolution des consommations énergétiques

Energie	2013	2016	2019	2023	Evolution 2019-2023
Consommation d'électricité (kWh)	5 751 000	5 656 631	6 202 812	5 628 697	- 9,26 %
Consommation de gaz (kWh PCS)	3 588 630	3 214 494	3 439 673	3 226 000	- 6,21 %
Consommation de fioul (kWh)	-	-	23 254	12 840	- 44,78 %
Litres de carburants consommés	1 070	778	8 314	9 427	+ 13,39 %

Figure 23 - Evolution des consommations

## C. Analyse de la comparaison :

Les émissions de gaz à effet de serre de l'Institut Arnauld Tzanck ont diminué pour les scopes 1 et 2, grâce à une baisse significative des consommations énergétiques. Le scope 3, n'ayant pas été calculé précédemment, a été évalué pour la première fois cette année.

Conforme aux exigences de la norme ISO 50001 depuis 2018, l'Institut a mis en place plusieurs dispositifs pour optimiser sa performance énergétique, permettant ainsi de réduire ses consommations. Cette certification a été renouvelée en novembre 2024.

L'évaluation du scope 3, désormais obligatoire, révèle des émissions carbone importantes qui devront être adressées dans les stratégies d'amélioration futures.

## VI. FORMAT DE RESTITUTION REGLEMENTAIRE

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées							Emissions évitées de GES
			Emissions de GES							
			CO2 (tCO2e)	CH4 (tCO2e)	N2O (tCO2e)	Autres gaz (tCO2e)	Total (tCO2e)	CO2b (tCO2e)	Incertitude (tCO2e)	
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	343,9	0	0	0	343,9	0	17,2	361,1
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	14,3	0	0	0	14,3	0	1,4	15,7
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	142,0	0	0	0	142,0	0	0,0	142,0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>500,2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>500,2</b>	<b>0</b>	<b>18,6</b>	<b>518,8</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	292,7	0	0	0	292,7	0	29,3	322,0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur et froid	0	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>292,7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>292,7</b>	<b>0</b>	<b>29,3</b>	<b>322,0</b>
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	0	0	0	0	0	0	0	0
	9	Achats de produits ou services	874,5	0	0	0	874,5	0	437,3	1 311,8
	10	Immobilisation des biens	0	0	0	0	0	0	0	0
	11	Déchets	210,8	0	0	0	210,8	0	42,2	253,0
	12	Transport de marchandises amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
	14	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Transport des visiteurs et des clients	350,0	0	0	0	350,0	0	210,0	560,0
	17	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Déplacements domicile travail	381,7	0	0	0	381,7	0	229,0	610,7
23	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	
		<b>Sous total</b>	<b>1 817,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 817,0</b>	<b>0</b>	<b>918,4</b>	<b>2 735,4</b>
		<b>Total</b>	<b>2 609,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2 609,9</b>	<b>0,0</b>	<b>966,4</b>	<b>3 576,3</b>

Figure 24 - Format de restitution

## VII. ANNEXES

### 1. Tableau de données finales (partie 1)

Scopes / Catégories	Postes d'émission	Exemples de sources d'émission	Libellé base carbone	Facteur d'émission	Incertitude (%)	Quantité en 2023	Emissions (kg éq. CO2)	Total (kg éq. CO2)
Scope 1: Emissions directes de GES	1 Sources fixes à combustion (chauffage gaz)	Chaufferies	Gaz naturel/combustion en chaudière/Label E+HC- Fioul domestique	0,243 kg éq. CO2/kWh 3,24 kg éq. CO2/Litre	NR 5	1399 240 kWh 1200 Litres	340 015 3 888	343 903
	2 Sources mobiles à moteur thermique (véhicule)	Flotte de véhicules	Essence/E85 Gazole routier/B7	1,11 kg éq. CO2/litre 3,10 kg éq. CO2/litre	10 10	7 474,78 Litres 1951,91 Litres	8 297 6 051	14 348
	3 Procédés hors énergie	Non concernés						
	4 Emissions directes fugitives	Fuites de fluides frigorigènes	R407c R410a R-32 R404a R134a R449a	Données d'émissions fournies par nos prestataires externes	NR	0 kg 15,75 kg 2 kg 20 kg 6,7 kg 15,1 kg	NR NR NR NR NR NR	142 003
	5 Biomasse (sols et forêts)	Non concernés						
Scope 2: Emissions indirectes - énergie	6 Electricité	Consommation électrique des bâtiments	Electricité/2022 - mix moyen/consommation	0,0520 kg éq. CO2/kWh	10	5 628 697 kWh	292 692	292 692
	8 Emissions liées à l'énergie non incluse dans les scopes 1 et 2	Extraction, production et transport des combustibles consommés				NR		NR
	9 Achats de produits et de services	Eau	Eau potable	0,132 kg éq. CO2/m <sup>3</sup>	11	46 064 m <sup>3</sup>	6 080	874 508
		Impression papier	Impression papier		NR	38 579,5 kg éq. CO2	38 580	
		Fournitures médicales	Médicaments	190 kg éq. CO2/kl	50	2 416 367 l	459 110	
			Dispositifs médicaux	315 kg éq. CO2/kl	50	NR	NR	
		Nourriture	Repas/moyen	2,04 kg éq. CO2/repas	50	180950 repas	369 138	
		Mails	1 mail	0,004 kg éq. CO2/unité	100	400 000 mails	1 600	
		1 mail avec pièce jointe	0,0350 kg éq. CO2/unité	100	NR	NR		
	10 Immobilisation des biens	Mobilier administratif	Table de réunion	60 kg éq. CO2/unité	20			NR
			Chaise de bureau	50 kg éq. CO2/unité	50			
			Chaise pour visiteurs	34,4 kg éq. CO2/unité	10			
			Armoire réfrigérée	907 kg éq. CO2/unité	20			
		Mobilier chambres ou cabinets	Bureau	50 kg éq. CO2/unité	50			
			Lit d'hôpital	302 kg éq. CO2/unité	100			
			Fauteuil d'examen	140 kg éq. CO2/unité	100			
Armoire réfrigérée			308 kg éq. CO2/unité	100				
	Chaise de prélèvement	54 kg éq. CO2/unité	100					
	Pieds à perfusion	18,4 kg éq. CO2/unité	100					
	OM	Ordures ménagères résiduelles/Incinération-Impacts	374 kg éq. CO2/t de déchets	20	222,6 tonnes	83 252	210 785	
		DASRI	DAS/Incinération - Impacts	943 kg éq. CO2/tonne de déchets	20	199,6 tonnes		188 223
		Emballages	Souple PE/Recyclage granulés-	134 kg éq. CO2/t de déchets	10	24,7 tonnes		3 310
	Emissions évitées	Données Veolia	-	-	64 eq. Tonnes de CO2	-64 000		
		Traitement des eaux usées	Traitement des eaux usées/en station d'épuration/part N2O	0,193 kg éq. CO2/kg NTK	400	NR		NR
	Traitement des eaux usées	Traitement des eaux usées/en station d'épuration/part CH4	0,0056 kg éq. CO2/kg DCO élim	50	NR	NR		

## 2. Tableau de données finales (partie 2)

Scope 3 : Autres émissions indirectes	12	Transport de marchandise amont	Transport en camion	Transport en camion non spécifié (dont parc, utilisation et infra)	0,267 kg éq. CO2/t*km	50	NR		NR
	13	Déplacements professionnels	Avion	Avion passagers/Moyen courrier, 2018/SANS trainées	0,103 kg éq. CO2/peq.km	10			NR
			Voiture	Voiture essence/Mixte/2018	0,149 kg éq. Co2/passager.km	60			
				Voiture gazole/Mixte/2018	0,142 kg éq. Co2/passager.km	60			
	14	Actifs en leasing amont	Non concernés						
	15	Investissements	Non concernés						
	16	Déplacement des visiteurs, patients et fournisseurs	Voiture	Voiture essence/Mixte/2018	0,149 kg éq. Co2/passager.km	60	1120 850,1km	167 007	350 046
				Voiture gazole/Mixte/2018	0,142 kg éq. Co2/passager.km	60	1218 315,3 km	173 001	
				Voiture particulière/Cœur de gamme - Véhicule compact/Electrique	0,103 kg éq. Co2/passager.km	70	97 465,2 km	10 039	
			Bus	Autobus moyen/Agglomération de 100 000 à 250 000 habitants	0,146 kg éq. CO2/passager.km	60	NR	NR	
	Train	TER/2022/Traction moyenne	0,0277 kg éq. CO2/passager.km	60	NR	NR			
	17	Transport des marchandises aval	Transport et distribution dont le coût	Transport en camion non spécifié (dont parc, utilisation et infra)	0,267 kg éq. CO2/t*km	50			NR
	18	Utilisation des produits vendus	Non concernés						
	19	Fin de vie des produits vendus	Non concernés						
	#	Franchise aval	Non concernés						
	21	Leasing aval	Non concernés						
#	Déplacements Domicile-Travail	Bus	Autobus moyen/Agglomération de 100 000 à 250 000 habitants	0,146 kg éq. CO2/passager.km	60	23 446,2 km	3 423	381683	
			2 roues	Moto =< 250 cm3/Urbain/2018	0,0736 kg éq. CO2/lkm	60	251 208,8 km		18 489
			Train	TER/2022/Traction moyenne	0,0277 kg éq. CO2/passager.km	60	113 881,3 km		3 155
		Voiture	Voiture particulière/Haut de gamme - Berline/Electrique	0,139 kg éq. CO2/lkm	70	227 762,6 km	31 659		
			Voiture essence/Mixte/2018	0,149 kg éq. Co2/passager.km	60	1306 285,7 km	194 637		
			Voiture gazole/Mixte/2018	0,142 kg éq. Co2/passager.km	60	917 749,5 km	130 320		
#	Autres émissions indirectes	Non concernés							

## 3. Annexe contacts internes + hypothèses/commentaires (Partie 1)

Scopes / Catégories	Postes d'émission	Exemples de sources d'émission	Libellé base carbone	Contact Interne	Poste	Lien réseau	Commentaires	
Scope 1: Emissions directes de GES	1	Sources fixes à combustion (chauffage gaz)	Chaudières	Gaz naturel/combustion en chaudière/Label E+C-	B.ROULANT / S.BIGLIA	Direction Technique	Q: DIRECTION TECHNIQUE/CORRESPONDANCE	Consommations Gaz sur CMC1, CMC2, CMC3 et CMS (Dialyse incluse) (relevé factures)
	2	Sources mobiles à moteur thermique (véhicule)	Flotte de véhicules	Fioul domestique	B.ROULANT / S.BIGLIA	Direction Technique	NR	Consommation fioul (Relevé + factures)
	3	Procédés hors énergie	Non concernés	Essence/E85 Gazole routier/B7	CMC : L.BIGAYON / K.REUTER HEMO : D.ONESTO	Resp. Comptable AAT Chef comptable GIE AT	NR NR	Les véhicules UNISAD ne sont pas pris en compte car l'entité est indépendante / Pris en compte : GIE + Hemo + AAT
	4	Emissions directes fugitives	Fuites de fluides frigorigènes	R407c R410a R-32 R404a R134a R449a	Contact interne : B.ROULANT / Y.AMSELEM		Q: MAINTENANCE/RAPPORTS INTERVENTIONS SOUS TRAITANTS	Les données sont fournies par les prestataires (rapports) de maintenance extérieur à Tzanck. En 2024 voir CPCP, TRANE, TCA et Air Liquide.
	5	Biomasse (sols et forêts)	Non concernés					
Scope 2: Emissions indirectes - énergie	6	Electricité	Consommation électrique des bâtiments	Electricité/2022 - mix moyen/consommation	B.ROULANT / S.BIGLIA	Direction Technique	Q: DIRECTION TECHNIQUE/CORRESPONDANCE	Consommations Elec sur CMC1, CMC2, CMC3 et CMS (Dialyse incluse) = Conso PDL 1 CMC
Scope 3: Autres émissions indirectes	8	Emissions liées à l'énergie non incluse dans les scopes 1 et 2	Extraction, production et transport des combustibles consommés					
	9	Achats de produits et de services	Eau	Eau potable	S.BIGLIA	Assistante de direction technique	N: Développement Durable/03. Tableau de bord/Eau	Consommation CMC/CMS + HEMO / Factures
			Impression papier	Impression papier	O.RIZZARDO / L.BESSON	Service informatique	N: SMé - Système de Management de l'Energie/2. Tableau de bord/02. Données/05. Imprimantes OLLIVIER	Données sur l'ensemble des imprimantes, même hors périmètre. La donnée est fournie comme tel. Rapport mensuel de la société OLLIVIER
			Fournitures médicales	Médicaments	L.GAROT	Chef Comptable - Service Comptabilité	NR	Médicaments inclus GHS et Médicaments remb en sus GHS (CMC et Dialyse) / Compte de résultats
			Nourriture	Repas/Moyen	Samia MOUMINE / L.BESSON	Resp. Elior Cuisine	NR	A déterminer, non pris en compte pour BEGES 2023
			Mails	Mail	O.RIZZARDO	Service Informatique	NR	Estimation - Indicateurs mensuels à mettre en place si possible
	10	Immobilisation des biens	Mobilier administratif	Table de réunion Chaise de bureau Chaise pour visiteurs Armoire réfrigérée Bureau				
			Mobilier chambres ou cabinets	Lit d'hôpital Fauteuil d'examen Armoire réfrigérée Chaise de prélèvement Pieds à perfusion				
	11	Déchets	DIB	Déchets du bâtiment/Déchets non dangereux en mélange (DIB) Fin de vie moyenne - Impact				
			OM	Ordures ménagères résiduelles/Incinération-Impacts	B.ROULANT / S.BIGLIA	Site Veolia : Espace Client Veolia	N: Développement Durable/03. Tableau de bord/Déchets Voir Mr ROULANT pour accès au site véolia - Pas de lien réseau	Pas d'infos pour les DIB // OM et DASRI sont notre plus gros tonnage, suivi de loin par les emballages. Les papiers et autres sont négligeables par rapport aux OM et DASRI. Le site véolia nous donne directement une donnée sur la valeur des émissions évitées via le recyclage.
			DASRI	DAS/Incinération - Impacts				
Emballages			Souple PE/Recyclage granulé/-					
Emissions évitées			Données Veolia					
	Traitement des eaux usées	Traitement des eaux usées/en station d'épuration/part N2O Traitement des eaux usées/en station d'épuration/part CH4					NR	

4. Annexe contacts internes + hypothèses/commentaires (Partie 2)

12	Transport de marchandise amont	Transport en camion	Transport en camion non spécifié (dont parc, utilisation et infra)				NR
13	Déplacements professionnels	Avion	Avion passagers/Moyen courrier, 2018/SANS trainées				Déplacements professionnels quasi inexistant, ou pris en compte dans le poste 2 (scope 1)
		Voiture	Voiture essence/Mixte/2018 Voiture gazole/Mixte/2018				
14	Actifs en leasing amont	Non concernés	-----				NR
15	Investissements	Non concernés	-----				NR
16	Déplacement des visiteurs, patients et fournisseurs	Voiture	Voiture essence/Mixte/2018	Y. AYADI	Chef de Service - Chaîne AFR : Accueil Facturation Recouvrement ET Responsable du Parcours Patient et Chargé de l'Identitovigilance	NR - Demande à faire en fonction des besoins	Hypothèse : Un patient fait 1 aller-retour pour 1 consultation, séjour, ou autre ... Le cas des visiteurs à été écarté car la donnée est impossible à récupérer en 2024.
			Voiture gazole/Mixte/2018				
		Voiture particulière/Cœur de gamme - Véhicule compact/Electrique					
		Bus	Autobus moyen/Agglomération de 100 000 à 250 000 habitants				
	Train	TER/2022/Traction moyenne					
17	Transport des marchandises aval	Transport et distribution dont le coût	Transport en camion non spécifié (dont parc, utilisation et infra)				NR
18	Utilisation des produits	Non concernés	-----				
19	Fin de vie des produits	Non concernés	-----				
#	Franchise aval	Non concernés	-----				
21	Leasing aval	Non concernés	-----				
#	Déplacements Domicile-Travail	Bus	Autobus moyen/Agglomération de 100 000 à 250 000 habitants	NR : Sondage à faire L.KOVACS N.MORALDO CLERC	NR	NR	Sondage : Envoi sur mail professionnel (groupe SLV) Nb de réponses : 146. Les employés travaillent 47 semaines par ans. Certains employés rentrent chez eux le midi. A l'analyse des réponses, peu de personnels soignants ont répondu, revoir le périmètre du personnel sollicité. Effectif : AAT CMC + AAT HEMO + GIE AT + AAT ES (-Effectifs en ETP contractuel (Equivalent Temps Plein proratisé sur les heures prévues au contrat de travail) -CDD < 1 an ET CDD pour motifs de remplacement exclus -Les INTERIM ne sont pas comptabilisés car ils concernent principalement des remplacements ou des postes vacants.)
			2 roues				
		Train	TER/2022/Traction moyenne				
		Voiture	Voiture particulière/Haut de gamme - Berline/Electrique				
			Voiture essence/Mixte/2018				
		Voiture gazole/Mixte/2018					
#	Autres émissions indirectes	Non concernés	-----				